

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonné continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: . . . 30 c.
Faits divers: . . . 50 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du Journal, à Lille, chez M. QUARIN, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^{ie}, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS

26 OCTOBRE
(Service gouvernemental)

3 0/0	65 65
4 1/2	95 10
Emprunts (5 0/0)	104 80

27 OCTOBRE

3 0/0	65 90
4 1/2	95 00
Emprunts (5 0/0)	105 00

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions Banque de France	3860 00
Société générale	571 00
Crédit foncier de France	915 00
Chemins autrichiens	620 00
Lyon	975 00
Est	586 00
Océan	606 00
Nord	1175 00
Midi	697 00
Suez	720 00
Péruvien	56 3/4

Actions Banque ottomane (ancienne) 483 00
Banque ottomane (nouvelle) 000 00

Londres cour 25 23
Crédit Mobilier 180 00
Turc 26 85

DEPECHE COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix)

New-York, 27 octobre.
Change sur Londres, 4.80; change sur Paris, 322 1/2
Valeur de l'or, 115 5/8
Café good fair, (la livre) 20 1/4
Cafés good Carroes, (la livre) 20 3/4
Marché inanimé

Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et Co. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonois:

Havre, 27 octobre.
Cotons: Ventes 300 b. Marché calme; lourd, très-ordinaire 83, Low-Georgie 82 50, Orléans 85.

Liverpool, 27 octobre
Cotons: Ventes 10,000 b. Marché languissant.

Manchester, 27 octobre.
Marché calme.
New-York, 27 octobre.
Cotons: 14 3/8.
Recettes 94,000 b.

Dépêches émises à la Bourse de Roubaix.
Liverpool, 27 octobre
Cotons: Ventes 10,000 b., Marché languissant.

Havre, 27 octobre.
Grand calme, lourdeur, livrables offerts.

New-York, 27 octobre.
Cotons: 14 3/8.
Recettes: 94,000 b. Savannah 84, 50.
Alexandrie, 26 octobre, soir.
Good fair blanc 98
Good fair beurré 97
Fully good fair beurré 98
Marché calme.

ROUBAIX 27 OCTOBRE 1875.

Bulletin du jour

Les manifestations des intrançais continuent. Dimanche à eu lieu à Valenciennes une réunion de 3,000 personnes dont rend compte l'Événement. Un certain nombre de républicains modérés s'étaient mis de la partie. On a donné lecture d'un discours de M. Louis Blanc et d'une lettre de M. Naquet. M. Madier a parlé pendant une heure et quart. Il a été fréquemment interrompu par les plus chaleureux applaudissements, et l'Événement assure qu'il a provoqué un enthousiasme indescriptible. M. Malens,

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 28 OCTOBRE 1875.

— 36 —

LE PARDON DU MOINE

PAR RAOUL DE NAVERY.

XVIII.

LE PRÉSENT DU ROI.

(Suite).

— Que pourrais-je regretter, sire, votre faveur? Vous la garderez au pauvre moine qui peindra jusqu'à ce que la force et l'inspiration lui manquent... Ne croyez pas que j'agisse légèrement... Depuis six mois j'ai résolu de prononcer mes vœux; depuis deux ans, je demande l'habit... A l'heure où Rosalès allait commencer son terrible interrogatoire, j'ai juré de me consacrer au service du Seigneur, si je ne souillais pas mes lèvres par un lâche mensonge.

Philippe, trop ému pour parler, saisit la main d'Alonso.

— Vous priez pour moi! dit-il. Un moment après, Alonso appela Miguel dans la chambre de Mercédès.

qui a parlé ensuite, a été écouté très-courtoisement. Il a affirmé très-nettement la nécessité de soutenir à l'avenir une politique énergique. La réunion a témoigné la plus vive sympathie pour la politique affirmée par MM. Madier Montjau et Naquet. Succès complet, ajoute l'Événement. Espérons que toutes ces manifestations radicales donneront à réfléchir à ceux qui, dans l'Assemblée, pourraient conserver des illusions sur les tendances de l'extrême gauche.

Il y a eu aussi, samedi, à Aix, une réunion dans laquelle a parlé le député vaudevilliste Lockroy, rédacteur du journal des petits tambours. Le Rappel donne le discours de son collaborateur, qui a fait l'histoire des « transigeances » du parti républicain depuis 1871.

« Ah ça! ce n'est qu'aujourd'hui qu'on s'aperçoit que le parti républicain a transigé! » s'écrie M. Lockroy. « Mais les représentants du parti républicain ont transigé lors de l'élection de M. Thiers! Mais ils ont transigé lors de l'insurrection parisienne! Mais ils ont transigé le 24 mai! Ils ont transigé! Parbleu! voilà une belle découverte! Tout est dit sur ce ton-là par le député vaudevilliste. Nous ne le suivrons pas dans ses développements, nous constaterons seulement que, parlant de la Commune, il se garde bien de la condamner. « Il y avait, dit-il, au 18 mars, à Paris, deux choses parfaitement distinctes: le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville et la population parisienne. Du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, nous n'avons pas à nous occuper; c'est l'affaire de l'histoire. » Voilà qui s'appelle esquiver lestement la question. Il nous semble, au contraire, que M. Lockroy aurait dû éclairer l'histoire à sa manière sur les hommes de l'Hôtel-de-Ville. Il s'est bien gardé de le faire pour ne pas se compromettre à l'égard d'amis déportés, et dont il demande l'ammistie.

CHRONIQUE

Le maréchal de Mac-Mahon partira ce soir pour le château de Sully, d'où il ne reviendra que lundi matin. Le maréchal, qui sera accompagné de MM. le général d'Abscon, le colonel de Vauprenant, du vicomte d'Harcourt et de quelques autres invités, chassera pendant toute la journée de demain dans la superbe forêt qui entoure le château, et qui est la propriété de M. le duc de Béthune.

M. Frédéric Passy, membre du conseil général de Seine-et-Oise, vient d'adresser une pétition au conseil général de la Seine pour le prier d'émettre le vœu que l'on introduise dans les écoles normales primaires l'enseignement des notions essentielles de la science économique, de la comptabilité administrative et du droit usuel. — On sait qu'un pareil vœu a été émis par plusieurs conseils généraux de France. Le conseil général de Seine-et-Oise a même été plus loin; il a ouvert à son budget un crédit spécial, et dès le mois d'avril dernier, les mesures étaient prises pour l'ouverture, à l'école normale de Versailles, des cours ci-dessus indiqués.

Les élections au conseil municipal de Saint-Omer ont eu lieu dimanche. Les vingt-sept candidats républicains ont été élus.

L'Union publie aujourd'hui une seconde lettre de M. de Belcastel concer-

nant la mission sociale de l'Assemblée nationale.

L'administration de la guerre vient de renouveler, aux chefs des chantiers établis pour la construction des nouveaux ouvrages fortifiés dans les environs de Paris, l'injonction de n'admettre à la visite de leurs travaux que les personnes munies de permissions spéciales.

Le ministre de l'instruction publique, M. Wallon, vient, dit-on, de prier la Faculté de médecine de lui présenter le professeur qu'elle désire agrégé pour doyen, l'assurant à l'avance que ce choix serait ratifié.

La confection du Livre jaune est à la veille d'être terminée. Aucun document relatif aux affaires turques ne pouvant encore y figurer, on parle d'une communication toute spéciale touchant les dites affaires, qui serait faite à l'Assemblée, dès le début de la session, par M. le ministre des affaires étrangères.

Mgr Desprez vient d'adresser une circulaire aux archevêques et évêques du Midi de la France sur le projet d'une Université libre à Toulouse.

A dater de ce jour, les cartes postales peuvent être confectionnées et mises en vente par les soins de l'industrie privée.

Elles doivent avoir 0 m. 12 de largeur et 0 m. 08 de hauteur; le poids ne peut en être inférieur à 2 grammes, ni excéder 5.

Elles doivent reproduire exactement, au recto, les indications données au modèle uniforme ci-après, dans l'ordre où elles sont présentées. (Voir au Journal officiel, 26 octobre.)

Pour les pays étrangers qui ont adhéré à l'Union postale, il ne pourra être fait usage de cartes postales confectionnées par l'industrie privée qu'à partir du 1er janvier.

REVUE DE LA PRESSE

Les députés de la fraction aigüe du centre gauche sont-ils à ce point absorbés par leurs intrigues contre le ministère Buffet-Dufaure qu'ils ne voient ni n'entendent ce qui se passe dans le camp de leurs alliés radicaux? Nous ne nous lassons pas cependant de leur signaler les avertissements qui leur viennent de ce côté, certains que si nous ne pouvons éclairer la rançonne aveugle de quelques meneurs, nous serons du moins entendus des hommes de bonne foi et de bon sens. Quand nous montrons au centre gauche les discours de M. Naquet, de M. Louis Blanc ou de M. Madier de Montjau, on nous répond que ce sont des isolés; singuliers isolés, qui sont acclamés par toute la démocratie méridionale, dans des réunions « privées » où assistent plus de trois mille électeurs, que les leaders du parti n'osent pas désavouer, et entre les mains desquels capitulent tous ceux qui sont envoyés pour les combattre! Quoiqu'il en soit, voici un discours que les optimistes ne pourront plus écarter par la même fin de non-recevoir: c'est celui que M. Lockroy a prononcé à Aix, et dont nous reproduisons plus loin les principaux passages. Il est publié non plus par le Petit Girondin, mais par le Rappel, le plus répandu des journaux radicaux, et, fait remarquable, l'orateur

est à la fois bien accueilli par l'Événement et par la République française. C'est le terrain où semble se faire la réconciliation annoncée, et par nous toujours prévue, des « gambettistes » et des « naquetistes. » Au centre gauche à voir maintenant si, sur le terrain, il y aura place pour lui.

Certes, on ne pourra reprocher à M. Lockroy d'avoir manqué de franchise. Il y a dans sa parole une sorte de hardiesse gouailleuse qui rappelle les lazzi du gamin de Paris; mais nous n'en sommes pas à chercher chez les amis du Rappel le bon ton et la délicatesse du langage, et nous ne pouvons que nous féliciter de leur brutale sincérité. Qu'y a-t-il donc dans le discours de M. Lockroy? Pour le passé, c'est une critique fort amère et grossièrement railleuse de la politique de M. Thiers; présentée comme une mauvaise plaisanterie ou, pour parler le style de l'orateur, comme « un viol des principes à jet continu. » Cette expression de « viol », qui semble faire partie de la langue habituelle de M. Lockroy, revient sur ses lèvres chaque fois qu'il a à parler de M. Thiers. Singulière façon de remercier l'ancien président des avances qu'il a faites aux radicaux dans son discours d'Arcachon. Le passage le plus instructif de la partie rétrospective du discours de M. Lockroy est celle qui a trait à la Commune. Il faut la lire en entier. Les habiles de la République française n'avaient sans doute jamais dit un mot contre la Commune, et leurs sympathies étaient visibles. Mais ils avaient la pudeur ou tout au moins la prudence de ne pas les proclamer tout haut. M. Lockroy n'a pas de ces timidités. Il fait hautement l'apologie de Paris insurgé contre les « Versaillais », et il s'écrie: « Oh! comme on rendra justice un jour à Paris! » Il indique que les chefs du parti républicain auraient dû alors se séparer de l'Assemblée nationale, s'installer dans Paris, « s'emparer du mouvement, le diriger, le maintenir, tenir en respect la réaction versaillaise », demander « aux républicains de province de se joindre à eux », et imposer alors au gouvernement « la dissolution et la république ». On ne saurait être rétrospectivement plus ouvertement factieux. Lisez donc, conservateurs du centre gauche, cette partie du discours de M. Lockroy, si toutefois vos journaux ne jugent pas à propos de vous la dissimuler, et voyez ce que sont toujours ceux auxquels M. Thiers vous conseille de vous unir.

Quant à l'œuvre du 25 février, M. Lockroy estime que « le parti républicain », conduit au milieu de cette forêt de « bondy qu'on appelle la politique parlementaire, a été violé comme dans un bois. » Aussi estime-t-il que désormais il ne doit plus être « à la remorque d'un groupe conservateur quelconque » (ceci est dit à l'adresse du centre gauche), et il s'écrie: « En voilà assez! En voilà assez de mauvais marchés, et de concessions trop larges, et de renoncements... La preuve que le parti républicain savait être pratique est faite, et même un peu trop faite... Il ne faut pas pousser plus loin la fureur d'être agneaux. » Aussi nous signifie-t-il que le parti radical n'est pas changé, et qu'il tient toujours à son programme. « Ce programme, dit-il, on le connaît. » Oui, nous le connaissons; c'est celui qui a été formulé en 1793, qui a été soutenu en 1849 par M. Gambetta, précisé dernièrement par M. Naquet, et enfin adopté par M. Engelhard dans l'élection mu-

nicipale du quartier de la Sorbonne. D'ailleurs, M. Lockroy nous en rappelle en passant quelques points: « instruction laïque, réforme de l'impôt, amnistie, etc. » Enfin, en terminant, il nous annonce que le parti radical « poursuivra la grande œuvre révolutionnaire! »

Est-ce assez pour éclairer le centre gauche? Ou bien veut-il, lui aussi, « poursuivre la grande œuvre révolutionnaire? » Comment se fait-il qu'en présence d'une telle manifestation il ne nous vienne du centre gauche que l'écho prolongé de la déclaration faite par M. Laboulaye sur l'union indissoluble des trois groupes de gauche? Certaines feuilles demandent au gouvernement s'il est l'adversaire du centre gauche. Non, il n'est pas son adversaire: il ne demande, au contraire, qu'à marcher avec lui, la preuve en est dans la présence de M. Dufaure et de M. Say au ministère; mais il est l'adversaire des radicaux, de ceux qui parlent comme M. Lockroy ou qui l'approuvent. C'est au centre gauche à choisir et à dire s'il veut ou non rompre avec de tels alliés. (Français.)

Le fou de Saint-Omer

Il vient de se passer, à Saint-Omer, un fait extrêmement fâcheux, en lui-même, et surtout par les commentaires qu'il ne manquera pas de faire naître. Un malheureux insensé, du nom de Leprêtre, dont on était parvenu à s'emparer, une première fois, et qui avait réussi à tromper ses gardiens, s'est réfugié, en grimant comme un chat, sur la tourelle du travail Sainte-Marie à Saint-Omer. Là, sous l'empire d'une terreur poussée à son paroxysme, il voit, dans toute personne qui veut tenter de l'approcher, un ennemi implacable, et il se défend, à l'aide de tout ce qui lui tombe sous la main: plâtras qu'il arrache à la tourelle, tuiles qu'il enlève à la toiture du bâtiment, briques qu'il descelle et qu'il lance avec une adresse et une force prodigieuses, sur quiconque semble se diriger vers lui. Le général, le sous-préfet et un brave prêtre essaient, à tour de rôle, de faire entendre à ce pauvre fou le langage de la raison; il ne comprend rien ou ne veut rien comprendre, et sa rage s'accroît, avec les tentatives répétées qui sont faites pour l'approcher et s'emparer de sa personne, sans violence.

Leprêtre a été assiégé, une nuit et un jour entiers, sans qu'aucun des moyens employés pour en avoir raison, ait pu réussir. L'adresse, la ruse, la persuasion ont successivement échoué. Après les vains efforts du général et du sous-préfet, on a pensé qu'une aspersion complète et prolongée pourrait l'amener à résipiscence, et l'on a fait jouer, sur lui, les pompes. Leprêtre, littéralement ruisselant d'eau, n'a pas fléchi, et sous cette averse, il a conservé son attitude menaçante. Alors, on a eu l'idée de mélanger à des aliments qu'on se proposait de lui faire parvenir, un soporifique qui devait permettre de s'emparer de sa personne et de le conduire en lieu sûr. La dose, sans doute mal calculée, n'a pas produit l'effet attendu, et Leprêtre s'est contenté de vomir ce qu'il avait absorbé, sans qu'il y eût part d'avantage.

Il faut croire qu'à la longue, cette chasse inutile a fait monter la colère à la tête de ceux qui tenaient, avec raison, à s'emparer du pauvre fou, et qu'ils auront trop vite oublié à qui ils avaient affaire; car, au bout de vingt-quatre heures, sur un ordre donné, quelques détonations ont retenti, et Leprêtre,

atteint, en plusieurs endroits, n'a pas eu la force de résister plus longtemps; mais, sous l'empire de l'idée fixe d'échapper à ceux qui le traquaient, il est glissé dans une cheminée, à travers laquelle il a fini par tomber au rez-de-chaussée, baignant dans son sang, presque mort.

Voilà, certes! un expédient regrettable, auquel on a eu recours, sans motif plausible, quand il était si facile, avec un peu de temps et de patience, d'avoir raison de cet infortuné. Si la poursuite, qui a trouvé un dénouement si déplorable, avait été confiée aux soins du brigadier de gendarmerie qui s'était emparé, une première fois, de Leprêtre avec une remarquable adresse, l'issue n'aurait pas été, sans doute, aussi funeste. Mais un sot amour-propre s'en est mêlé, excité par la foule amassée autour du travail Sainte-Marie, et qui, contemplant cette chasse avec un intérêt de pure curiosité, n'aurait pas manqué d'accompagner chaque tentative inutile, de rires et de propos ironiques. C'est à un de ces moments-là, croyons-nous, que l'ordre a été donné de tirer sur Leprêtre. Pourquoi? C'est ce que l'on semble ignorer. Mais, quel qu'il soit, celui qui s'est permis d'assumer la responsabilité d'un tel acte, ne s'est assurément pas renfermé dans les strictes limites du devoir.

Autant la justice doit se montrer inflexible, lorsque la preuve d'un crime est évidente et irrévocablement établie, autant elle doit faire preuve de circonspection et de calme lorsque l'affaire en litige suit le cours, parfois très embrouillé, des débats; parce que l'on ne doit jamais oublier qu'un accusé, aux yeux de la loi, n'est pas encore un coupable. Cette distinction est tellement bien appréciée, d'ailleurs, par la conscience humaine, que l'on pourrait citer des cas multiples où les gendarmes et les soldats, qui sont, par excellence, les hommes du devoir, se sont exposés à la mort, pour saisir, vivants et sans blessures, des assassins qui se défendaient contre eux avec la rage du désespoir. Puis si, dans certains cas, la vie humaine appartient à la justice, qui représente la société tout entière, il ne peut rentrer dans les attributions de quiconque d'en disposer à sa fantaisie.

Dans le cas présent, le dénouement est d'autant plus lamentable que la victime n'avait pas conscience de ses actes.

Ce pauvre fou qui, jusqu'alors, n'avait fait que proférer des menaces, avec l'incohérence et l'acharnement particuliers aux êtres privés de raison, surpris par tout cet appareil de force déployé contre sa personne, a perdu subitement le peu de sens lucide qui pouvait lui rester, et s'est mis à défendre sa vie qu'il croyait menacée. N'y avait-il pas cent moyens d'arriver au but atteint d'une façon moins digne? Est-ce que nos endarmes et nos soldats, qui ont paspourt habitude de reculer devant les balles des assassins, n'auraient point approché quand même ce forcené, si on leur avait donné l'ordre, si même on les avait simplement laissés faire?

Mais non! on se sera dit, sans doute, que du moment qu'il s'agissait de la vie d'un fou, l'on pouvait se permettre une infraction à la règle commune; et si Leprêtre n'a pas été mortellement atteint, ce n'est point faute à ceux qui, dans la circonstance, ont obéi à un inexorable empressement. Ils ont oublié que les malheureux frappés de folie ont un droit imprescriptible à la compassion; qu'en-

— De même que tu m'as obéi jadis, jures-tu de te conformer, aujourd'hui, à mes volontés?

— Je le jure, maître, répondit Miguel.

— Mon enfant tu ne quitteras plus cette maison, qui désormais et la tienne...

— La mienne, maître!

— Je n'ai ni enfants ni héritiers, et je vais faire vœu de pauvreté... tu garderas à ton service la vieille Juana... Il m'est doux de songer que rien ne sera dérangé dans cette demeure... parfois tu croiras y voir encore ton maître qui t'a sincèrement chéri... Ne dis pas un mot de remerciement, Miguel, nous ne serons jamais quittes! Viens dans mes bras que je t'embrasse comme un fils, que je te bénisse comme pour un adieu.

— Adieu! sans retour possible?

— Je me trompe, Miguel: au revoir, dans l'éternité!

XIX

LES JOUEURS

La maison du señor Diégo Fuantès, y Marivedas, y Fontanillos était un tripot, rien de plus, rien de moins. Il avait bien essayé de la décorer de noms pompeux, de la masquer d'honneur, comme un filou cache un visage connu de la police sous un loup de

carnaval: le tripot restait au fond et à la surface, et quand certains jeunes gens de Madrid, pourvus non pas seulement de ducats d'or, mais de maravédis, songeaient à remplir leurs poches de espèces sonnantes au moyen des hasards dont dispose la fortune, ils songaient toujours à passer une soirée chez Fuantès.

Celui-ci racontait à chaque nouveau venu l'histoire de ses malheurs. Leur source variait à chaque révolution. Pour expliquer sa pénurie, fille du désordre et du vice, il trouvait toujours prêt le prétexte d'une conjuration à laquelle il s'était trouvé mêlé malgré lui; une lutte sourde mais persistante, engagée contre un homme puissant. Fuantès avait choisi ce rôle spécial, de passer à perpétuité pour la victime d'une intrigue politique. Le Roi restait sur le trône, il est vrai, mais il était trop fidèle sujet du maître des deux Espagnes pour songer à le renverser; il se rejetait sur les favoris.

La chute impatientement attendue d'Olivarez servait à sa rancune, et à partir de la disgrâce de celui qui avait été souverain plus que sa Majesté très catholique elle-même, Diégo Fuantès raconta à qui eut la patience d'entendre, que la chute de l'ambitieux ministre dérangeait sa propre fortune, et que ses ducats tombaient dans le gouf-

fre creusé par le malheur de l'ancien favori.

Depuis que le comte d'Olivarez avait quitté l'Espagne, Fuantès parlait avec amples détails de l'amitié respectueuse et dévouée qui l'unissait au ministre. Celui-ci avait été son frère de lait, et Fuantès ne pouvant se dispenser de le suivre dans la marche ascensionnelle de sa fortune, tombait avec lui de toute la hauteur à laquelle il était parvenu.

Beaucoup de gens, vieux habitués de la maison de Fuantès, savaient que penser de la véracité de ces histoires; mais les étrangers, les naïfs s'y laissaient prendre. Fuantès avait d'ailleurs été doué par la nature d'un physique servant à merveille ses projets. Il joignait à une certaine hauteur dans l'expression du regard, une bouche souriante, naïve, qui détruisait l'impression fâcheuse produite par le peu d'élevation de son front et la forme spéciale d'un menton qui n'était exempt ni d'entêtement ni de gourmandise.

Diégo Fuantès, en dépit de la complaisance avec laquelle il prêtait sa maison pour des parties de cartes, de dés, d'osselets, ne faisait pas fortune. Son pourpoint élimé accusait de longs services, son linge avait le plus souvent une teinte jaune dont plus d'une fois on l'avait plaisanté.

— Que voulez-vous! disait-il, je

possède sept cent trente chemises de baptiste, ce qui fait que le tour de chacune arrive rarement. Elles jaunissent faute de servir. Embarras de richesses! pur embarras de richesses.

En fait de meubles pouvant contenir des habits, Diégo Fuantès avait un vieux coffre, sonnant le croux, facile à soulever, qui eut raconté bien des histoires sur Diégo s'il avait été doué de la parole.

Mais si les habitués de Fuentès le raillaient, ils ne lui gardaient pas moins une grande amitié.

Cet homme avait les qualités de ses vices; une patience à toute épreuve et une servabilité inépuisable.

Quand il possédait quelque chose, ce qui était rare, ce quelque chose appartenait à quelqu'un.

Il se fût fait rompre les côtes pour rendre service à un ami, et il décernait ce titre à tous les habitués de sa maison.

Il buvait gaiement le vin payé par les autres, et n'oubliait pas sa raison dans l'ivresse.

Comme tout bon Espagnol, il jouait de la guitare et des castagnettes, et le mince filet de voix qu'il savait conduire ne manquait pas d'agrément.

Fuantès ouvrait ce qu'il appelait avec pompe ses salons à tous les hidalgos qui voulaient bien l'honorer de son

amitié. Il fournissait les dés, les cartes. On lui payait une indemnité pour le brasero et la lumière en hiver; de plus, quand les enjeux atteignaient un certain chiffre, on lui comptait une somme minime. Ses profits eussent atteint un chiffre assez rond s'il n'eût joué pour son compte l'argent qu'il venait de recueillir. Il le perdait inévitablement, et souvent à la fin de la journée se trouvait obligé d'avoir recours à la générosité d'un ami ou tout au moins d'un abonné qui lui avait dit un jour, avec cet inimitable accent qui serait gascon, s'il n'était espagnol:

— A la disposition de usted.

Il empruntait, et régulièrement il oubliait de rendre.

Un grand nombre de jeunes gens de Madrid se réunissaient tous les soirs dans la maison de Fuantès.

Les écoliers prétendant au doctorat dans diverses branches, les élèves des artistes en renom, quelques étrangers s'y pressaient. On menait un bruit du diable dans la salle basse dont les fenêtres donnaient sur le patio, et plus d'une fois les alguazils durent rappeler à la raison la jeunesse menant tapage autour de la table de jeu.

(1 suivo).